

# Chimiothérapie intensive et autogreffe

Conseils pratiques de l'Institut Paoli-Calmettes

Traitements

## Avant-propos

*Cette brochure est conçue pour vous informer, vous et votre famille au sujet de la chimiothérapie intensive et autogreffe. Cette information ne remplace pas le dialogue qui s'établira entre vous et l'équipe soignante de l'unité qui vous suit. N'hésitez jamais à poser les questions qui vous préoccupent, afin d'essayer de vaincre l'inquiétude que vous ressentez. Nous sommes là non seulement pour vous soigner, mais aussi pour vous aider et vous comprendre. Le personnel s'efforce de respecter l'horaire de vos rendez-vous. Cependant, il se peut que des imprévus et des urgences perturbent le déroulement de la journée aussi nous vous prions par avance de nous en excuser.*

## Sommaire

<u>Quel est le principe du traitement ?</u>	page 4
<u>Le traitement est-il dangereux et/ou douloureux ?</u>	page 4
<u>Comment se déroule le traitement ?</u>	page 5
<u>Combien de temps dure le traitement ?</u>	page 6
<u>Quelles précautions faut-il prendre ?</u>	page 6
<u>Y a-t-il une préparation spéciale pour ce traitement ?</u>	page 6
<u>Y a-t-il des effets secondaires ?</u>	page 6
<u>Y a-t-il des recommandations spéciales liées au traitement ?</u>	page 7
<u>Y a-t-il un régime alimentaire particulier ?</u>	page 7
<u>Et après le traitement ?</u>	page 7
<u>A quoi faut-il penser lors de votre venue à l'IPC ?</u>	page 8

## Quel est le principe du traitement ?

Votre médecin vous a proposé d'inclure dans votre **programme thérapeutique** une étape appelée **chimiothérapie intensive avec autogreffe de cellules souches**. Très souvent, ce traitement est simplement appelé « autogreffe ».

La **chimiothérapie intensive**, fait suite aux cures de chimiothérapie (appelée aussi « chimiothérapie conventionnelle ») que vous recevez ou que vous allez débuter. Elle a pour objectif de compléter et consolider les effets positifs de la chimiothérapie. Car, augmentant les doses de médicaments anti-cancéreux on détruit un plus grand nombre de cellules tumorales qui peuvent persister à la fin du traitement conventionnel. Ainsi, les risques de rechute seront réduits.

L'augmentation des doses de médicaments anti-cancéreux se traduit également par un accroissement de leur toxicité en particulier pour vos cellules de la moelle osseuse. Ces doses fortes ont pour conséquence de réduire le nombre de vos globules blancs, globules rouges et plaquettes. C'est ce que l'on appelle l'**aplasie**. Dans le cas d'une chimiothérapie intensive l'aplasie est profonde et prolongée.

C'est pourquoi on pratique l'**autogreffe** (réinjection de vos propres cellules). Elle permet de **corriger l'aplasie** et aussi de réduire les risques infectieux et hémorragiques par exemple qui y sont associés.

L'autogreffe répare les dommages infligés à la moelle osseuse en utilisant vos propres cellules (greffon autologue) qui ont été prélevées (cytaphérèse) avant le traitement intensif. C'est une thérapie cellulaire qui reconstitue vos défenses et vient en renfort de votre traitement.

Le prélèvement de vos cellules souches s'appelle une cytaphérèse. Cette étape vous est expliquée dans un autre fascicule **«La Cytaphérèse»** que vous pouvez demander à l'équipe soignante.

## Le traitement est-il dangereux et/ou douloureux ?

La **chimiothérapie intensive** ne vous sera administrée que si votre médecin estime que vous pouvez la supporter. Les risques de la chimiothérapie intensive sont identiques à ceux de la chimiothérapie conventionnelle. Ils dépendent essentiellement du type des médicaments anti-cancéreux qui sont choisis en fonction du type de votre cancer.

L'**autogreffe**, consiste à ré-injecter, par voie intraveineuse, les cellules qui vous ont été prélevées. On utilise en général le site implantable ou un cathéter qui vous ont été posés. Malgré le nom de greffe, il ne s'agit pas de chirurgie, mais d'un geste qui ressemble à une transfusion, ce n'est donc pas un acte douloureux.

Les cellules qui sont ré-injectées étant les vôtres, il n'y a pas de risque de transmission

de maladies infectieuses (néanmoins, un bilan sérologique avant le prélèvement de cellules est rendu obligatoire par la législation française, et permet de détecter d'éventuelles infections pré-existantes).

## Comment se déroule le traitement ?

Votre traitement va comporter plusieurs étapes : **La collecte de vos cellules souches** (cellules souches autologues) : elle est décrite dans un document spécifique intitulé « Cytaphérèse ». Cette étape se déroule essentiellement dans le cadre d'une prise en charge ambulatoire (à domicile et en hôpital de jour). Elle est organisée en fonction des dates de vos chimiothérapies conventionnelles, et de celles de vos consultations spécifiques, de votre accueil au sein de l'unité de cytaphérèse intégrée à **l'hôpital de jour**. Vous venez à l'Institut autant de fois que nécessaire pour que soit prélevé un nombre suffisant de cellules souches mais vous rentrez le soir chez vous.

**La chimiothérapie intensive**, elle, se déroule en **hospitalisation classique**. En effet cette étape nécessite une surveillance de la période d'aplasie. Vous passez donc plusieurs jours dans l'une des unités de soins du Département d'Oncologie-Hématologie ou du Département de Médecine de l'Institut Paoli-Calmettes même si vous êtes habituellement pris en charge par un autre établissement car

notre Institut dispose des infrastructures nécessaires à la réalisation des chimiothérapies intensives avec autogreffe. Dès votre arrivée, des médicaments anti-cancéreux vous sont administrés, pendant un ou plusieurs jours consécutifs. En même temps, vous recevez une perfusion qui favorise l'élimination des médicaments après leur action. La combinaison de médicaments anti-cancéreux à fortes doses porte le nom de « conditionnement » à la greffe.

L'**autogreffe**, réinjection de vos cellules par voie intra-veineuse.

Après leur prélèvement, vos cellules ont été conservées à très basse température (dans l'azote liquide). Le jour prévu pour leur ré-injection, elles sont décongelées au laboratoire de thérapie cellulaire avant d'être mises à votre disposition pour une ré-injection immédiate. L'autogreffe réduit mais **ne supprime pas la période de surveillance liée à votre aplasie**. Elle peut, selon les cas, être assurée soit en **hospitalisation conventionnelle**, soit en vous laissant regagner votre domicile et en vous convoquant en **hôpital de jour** médical.

## Combien de temps dure le traitement ?

La durée de votre hospitalisation pour recevoir la chimiothérapie intensive et l'autogreffe peut être variable. Quel que soit le mode de surveillance mis en place,

**ce traitement représente une période de deux à trois semaines qui est fortement médicalisée.** Elle est, en règle générale, incompatible avec d'autres projets personnels ou professionnels.

L'autogreffe ne peut être réalisée que 24 heures au moins après la dernière administration de médicament anti-cancéreux. La réinjection elle-même dure de 15 à 30 minutes.

## Quelles précautions faut-il prendre ?

L'utilisation de « chambres stériles » (chambres à atmosphère protégée pour réduire les risques de transmission de maladies infectieuses) n'est pas indispensable. Dans la majorité des cas, les autogreffes sont réalisées dans des chambres conventionnelles, et des mesures simples d'hygiène sont requises pour vos visiteurs. L'Institut fera tout son possible pour vous hospitaliser dans des chambres seules pour cette étape de votre traitement.

## Y a-t-il une préparation spéciale pour ce traitement ?

**Le prélèvement** par cytophérèse nécessite un traitement préalable qui vous est expliqué dans le document intitulé « Conseils Pratiques sur la Cytaphérèse ». Comme pour toute chimiothérapie, l'administration **d'une chimiothérapie**

**intensive** nécessite de s'assurer que votre organisme est capable de supporter les effets secondaires associés. Votre médecin peut décider de la nécessité d'un bilan cardio-vasculaire, respiratoire ou autre avant de confirmer le traitement.

## Y a-t-il des effets secondaires ?

Pour la **chimiothérapie intensive**, les effets secondaires sont de nature identique à ceux d'une chimiothérapie conventionnelle et incluent entre autres : nausées, vomissements, alopecie (chute des cheveux et des poils), mucite (ulcérations dans la bouche), fatigue ... Il n'y a pas nécessairement de relation de « proportionnalité » entre la dose de chimiothérapie qui vous est administrée et l'intensité des effets secondaires que vous pourrez ressentir.

Pour **l'autogreffe**, les effets secondaires sont rares. On peut observer : des fluctuations de la tension artérielle, du rythme cardiaque, voire des malaises. La survenue de ces effets secondaires est surveillée par le personnel médical et paramédical responsable de la ré-injection. Ils décident d'une prise en charge spécifique.

Vous devez noter que la présence d'un reste de produit utilisé pour la bonne conservation des cellules à très basse température (le DMSO) se traduit par une odeur caractéristique dans la chambre pendant quelques heures.

## Y a-t-il des recommandations spéciales liées au traitement ?

Comme pour toutes les étapes de votre traitement, il est indispensable que vous preniez contact avec votre médecin et avec votre équipe médicale à l'Institut Paoli-Calmettes pour **signaler tout événement indésirable vous concernant, et tout changement de votre état de santé** qui pourraient remettre en cause le bon déroulement de votre programme thérapeutique. En particulier, vous devez être particulièrement vigilant devant la survenue d'un problème infectieux, qui peut être révélé par **de la fièvre**.

Les recommandations sont identiques à celles qui vous sont faites pour la chimiothérapie conventionnelle.

Le traitement qui vous est proposé est complexe. Il fait appel à de multiples compétences médicales et à plusieurs départements de l'Institut Paoli-Calmettes.

**Pour une efficacité optimale**, ces différents acteurs doivent parfaitement se coordonner : **vous devez impérativement respecter les convocations, rendez-vous et prescriptions qui vous sont remises.**

## Y a-t-il un régime alimentaire particulier ?

Il n'y a **pas de régime** lors des étapes préparatoires, en particulier lors du prélèvement.

Lors de votre hospitalisation pour chimiothérapie intensive et autogreffe, la diététicienne de l'Institut Paoli-Calmettes adaptera avec vous votre régime pour tenir compte de vos préférences alimentaires et pour anticiper la baisse de l'appétit habituellement associée à la mucite qui dure quelques jours.

## Et après le traitement ?

Dans les jours suivants le traitement, votre médecin surveille la correction de l'aplasie dont la durée est réduite, mais pas totalement abolie par l'autogreffe. Il organise la prise en charge d'événements cliniques éventuels, tels que mucite, infection ...

A long terme, votre médecin décide si le traitement s'arrête à la chimiothérapie intensive avec autogreffe ou s'il doit être complété par de nouvelles étapes par exemple : radiothérapie ou chirurgie. Il met en place la surveillance (clinique, biologique et radiologique) nécessaire pour s'assurer du bon contrôle de votre maladie cancéreuse et de l'absence de rechute.

A la fin de votre programme thérapeutique, il est difficile, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, d'envisager d'avoir un enfant. Si tel est votre projet, vous devez en parler avec votre médecin.